



Ecole 24

Supplément 1 au BULLETIN n°2 - 2^{ème} trimestre 2018 - juin - SNUipp-FSU24

- P. 3 ► CAPD du 22 juin
Syndiquez vous au Snuipp dès aujourd'hui
- P. 6 ► Bulletin de syndicalisation
- P. 5 ► Carte des nouveaux rythmes

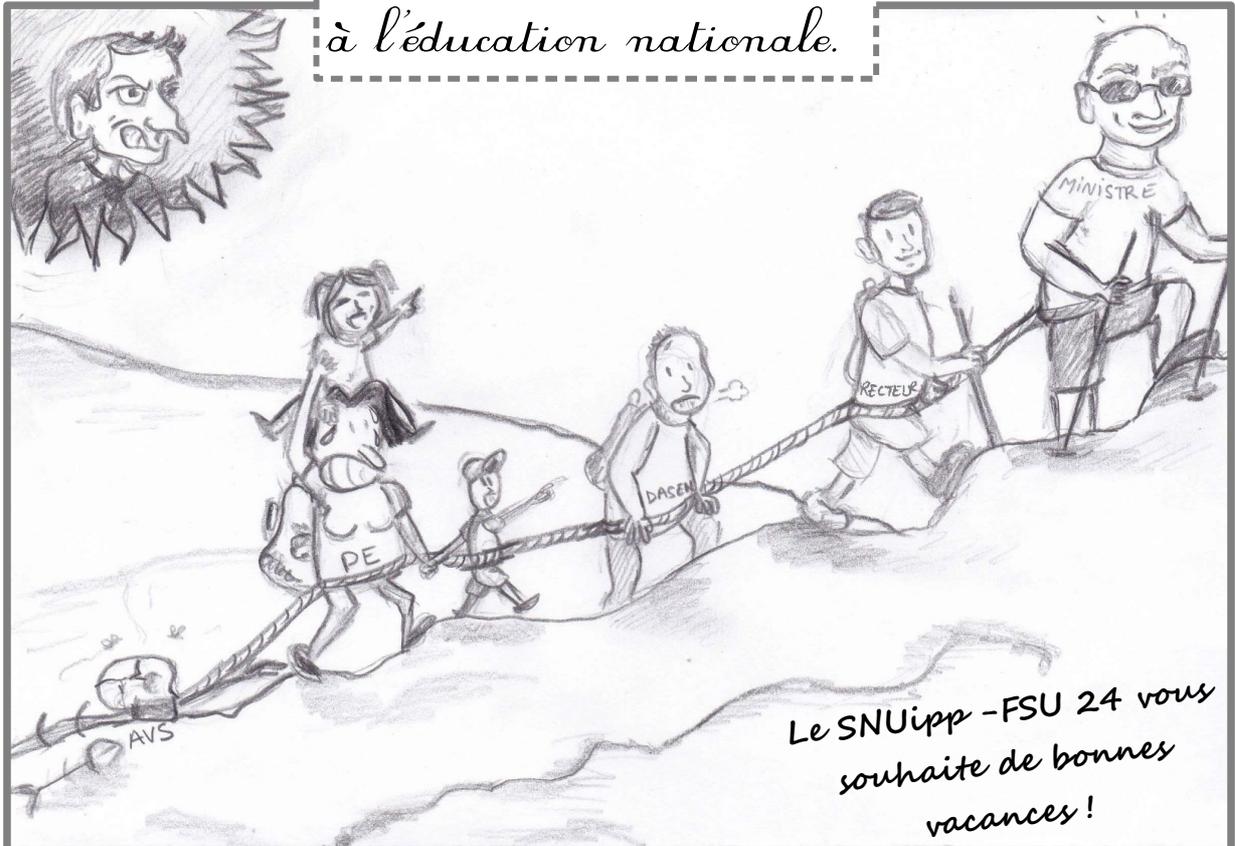
MARSAC PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 27 juin 2018

“ Premiers de cordée ”
à l'éducation nationale.



U.
F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Décembre 2018
Votez SNUipp-FSU !



SNUipp
FSU Dordogne

Édito

L'année scolaire se termine péniblement pour les personnels enseignants du premier degré : les conditions de travail continuent de se dégrader, les droits des personnels sont régulièrement attaqués, le pouvoir d'achat reste au point mort... Au niveau départemental, nous avons dû accompagner de nombreux collègues en situation de réelle souffrance, devant faire face à des relations conflictuelles de plus en plus tendues, générées autant par une pression toujours accrue que par une dévalorisation de notre fonction... avec hélas très souvent, un manque évident de soutien et de propositions d'accompagnement de l'institution.

Cette fin d'année est marquée par de profondes remises en question. Tout d'abord, les temps partiels sur autorisation, accordés pour certains, refusés pour les autres, obligeant les collègues à dévoiler et exposer une partie de leur vie privée, parfois très intime, à l'administration et remettant en cause une organisation et un équilibre personnel et/ou familial construit depuis plusieurs années.

D'autre part les promotions, avec les nouvelles conditions d'accès à la hors-classe. C'est l'opacité et le choix du prince qui semblent faire lieu de règle pour les avis émis par les IEN, tant la communication sur les critères d'attributions par l'administration a été absente. Qui est méritant ? Pourquoi ? Et qu'ont mal fait les autres ? Pour le SNUipp-FSU²⁴, tous les collègues sont méritants sans exception ! Et si par-dessus cela, on rajoute la non-reconnaissance du temps de service des collègues qui ont commencé leur carrière comme instituteur.trice, on peut parler d'injustice de système. La hors-classe pour tous selon l'ancienneté générale des services, au rythme le plus rapide, déconnectée de l'évaluation professionnelle, c'est ce que nous revendiquons !

Un petit mot pour la classe exceptionnelle où là aussi l'opacité est la règle et plus encore que précédemment, vu qu'aucun document de travail n'a été diffusé aux syndicats et que leurs experts, acceptés dans un premier temps, ont été récusés le matin même de la CAPD.

Au niveau national, les annonces de M. Blanquer sur le métier inquiètent et déstabilisent les collègues quant à la teneur des propos, au caractère injonctif et à la perte de la liberté pédagogique. Dans la droite ligne du président, du premier ministre et du gouvernement, tout ce petit monde avance, balaye notre culture professionnelle, nos revendications, bafoue les droits des personnels et des salariés et, sous couvert de modernité, ne propose en fait qu'un retour en arrière généralisé, à un temps que même les plus anciens d'entre nous n'ont pas connu !

Le dialogue social est mis à mal, la représentation des personnels est dans le collimateur du gouvernement.

Au niveau départemental, on applique avec zèle : sous-effectif chronique et délibéré des enseignants, donc des possibilités de remplacement, carte scolaire violente en milieu rural ne prenant pas en compte la spécificité du département, instances vidées de leur rôle et se résumant à des chambres d'enregistrement.

Pour faire face, en novembre 2018, les élections professionnelles seront un moment important pour notre profession. Le gouvernement, les recteurs et les DASEN scrutent de près la mobilisation et la participation des collègues. Plus nous serons nombreux à nous exprimer par le vote, plus nous serons forts devant l'administration pour accompagner les collègues, faire respecter les droits et en conquérir de nouveaux. Nous vous appellerons alors à voter pour les listes du SNUipp-FSU et de la FSU ! Vous n'avez jamais été aussi nombreux depuis la création du SNUipp-FSU en Dordogne à nous faire confiance en vous syndiquant ! Nous vous en remercions et nous espérons vous retrouver l'an prochain, tous, et même amenant avec vous ceux qui hésitent encore à se syndiquer et qui sauront franchir le pas... on ne perd rien à se syndiquer, on peut juste gagner des conditions de travail meilleures !

Mais avant, nous allons partir en vacances ! Vacances bienvenues et attendues, vacances pour se reposer, pour se ressourcer, pour se retrouver... mais aussi vacances vigilantes : les nombreux mouvements sociaux du printemps seront toujours d'actualité, les libertés continueront d'être bafouées et les discriminations malheureusement toujours aussi nombreuses... et on nous annonce déjà une « révision » des programmes pour juillet...

Bonnes vacances à tous ! (avec une pensée pour les militants de 1936 sans qui nous n'en aurions pas !)

Alain Chabrilangeas – Hervé Mignon

pages	SOMMAIRE
1	► Une
2	► Édito
3	► CAPD du 22 juin
4	► Résultats 1er ajustement
5	► CDEN du 26 juin
6	► Bulletin de syndicalisation
7	► Infos rapides
8	► Agenda – A retenir

CAPD du 22 juin

À la demande du SNUipp, plusieurs points étaient portés en commun avec le Se-Unsa :
- les recours temps partiel refusés - l'accès à la classe exceptionnelle - l'accès à la hors classe

Les recours temps partiels

Lors du groupe de travail du 28 mai, nous apprenons que notre Ia-Dasen allait refuser 2/3 des temps partiels sur autorisation afin de mettre fin au déficit d'enseignants sur les postes (il manque 17 enseignants devant élèves en cette fin d'année, mais les emplois budgétaires sont là)

Conjointement le Snuipp et le Se déposent une alerte sociale. Nous sommes reçus pour la négociation préalable le vendredi 1^{er} juin. Au cours de celle-ci, le Dasen nous fournit des éléments statistiques : il dit qu'il se tient prêt à étudier tous les recours.

avant capd	Temps partiel De droit	Temps partiel Sur autorisation	Total
Demandes Accordées	113	35	148
Demandes Refusées	0	62	62

Nous aidons alors les collègues à faire les recours (plus d'un trentaine), pour la CAPD du 22 juin. Au cours de cette CAPD, le Dasen rappelle qu'il autorise les TP quand il y a un enfant de – de 5 ans ou un avis médical, et rejette les recours de plus de 20 collègues. Il est à noter que 25 collègues n'ont pas fait de recours.

après capd	Temps partiel De droit	Temps partiel Sur autorisation	Total
Demandes Accordées	113	51	164
Demandes Abandonnés		25	25
Recours Rejetés		21	21

Comme nous le disons dans l'édito, nous ne nous satisfaisons pas des décisions du Dasen. Dans cette séquence, les temps partiels sur autorisation sont devenus une variable d'ajustement...

L'accès à la classe exceptionnelle

- Nos élus Hors-classe étaient prouvables, ils ne pouvaient donc siéger, c'est un collègue tiré au sort qui a représenté les personnels.
- Notre Ia-Dasen ne nous a ni communiqué les documents de travail, ni autorisé à faire siéger un expert, ni voulu tenir un groupe de travail spécifique malgré nos demandes répétées.
- Les seules informations que nous ayons sont les noms des 20 femmes et 7 hommes promus.

Si vous désirez des informations sur les barèmes ou les critères veuillez contacter notre Ia-Dasen.

L'accès à la hors classe

Dans une moindre mesure nous avons eu les mêmes difficultés à représenter les personnels qui nous ont élus pour la question de la hors classe.

- Nous avons demandé la tenue d'un Groupe de Travail, pour discuter certaines règles (égalité de barèmes, pérennité des avis, collègues proches de la retraite). On ne nous a pas répondu.
- Nous avons dû redemander plusieurs fois le tableau d'avancement afin de l'obtenir complet
- Finalement notre Ia-Dasen est resté sur ses positions en arguant le fait qu'il ne pouvait contrevenir aux directives ministérielles (pourtant dans d'autres départements les Dasen ont pris des dispositions pour ne pas défavoriser les carrières d'instituteurs)
- Nous demandions que les barèmes égaux soient départagés à l'AGS, il n'en est rien : c'est l'ancienneté dans le corps des PE qui a été prise en compte.
- Le seul petit point positif est l'engagement de notre Dasen à pouvoir revenir l'année prochaine sur les avis qu'il a formulés cette année.
- Le nombre de promus cette année est de 74 sur 571 (l'an passé il était de 75)

Avis Hors classe	Avis des len	Avis du Dasen
A confirmer :	36 (6%)	33 (6%)
Satisfaisant :	219 (56%)	456 (80%)
Très satisfaisant :	216 (38%)	45 (8%)
Excellent :		37 (6%)
Total :	571	571

INEAT-EXEAT

- Toutes les demandes d'ineat vers la Dordogne seront accordées quand le département d'origine aura finalisé les démarches (accord de l'exeat).
- 8 ineat sont finalisés, ce qui permet d'accorder 3 exeat
- Chaque ineat supplémentaire finalisé permettra d'accorder un exeat.

1^{er} ajustement du mouvement

- À retrouver sur notre site
 - <http://24.snuipp.fr/spip.php?article3332>
- En page 4 de ce bulletin

+ intégralité du compte rendu

<http://24.snuipp.fr/spip.php?article3328>

CTSD du 26 et CDEN du 29 juin

A l'issue du CDEN de février nous étions restés sur le bilan suivant :

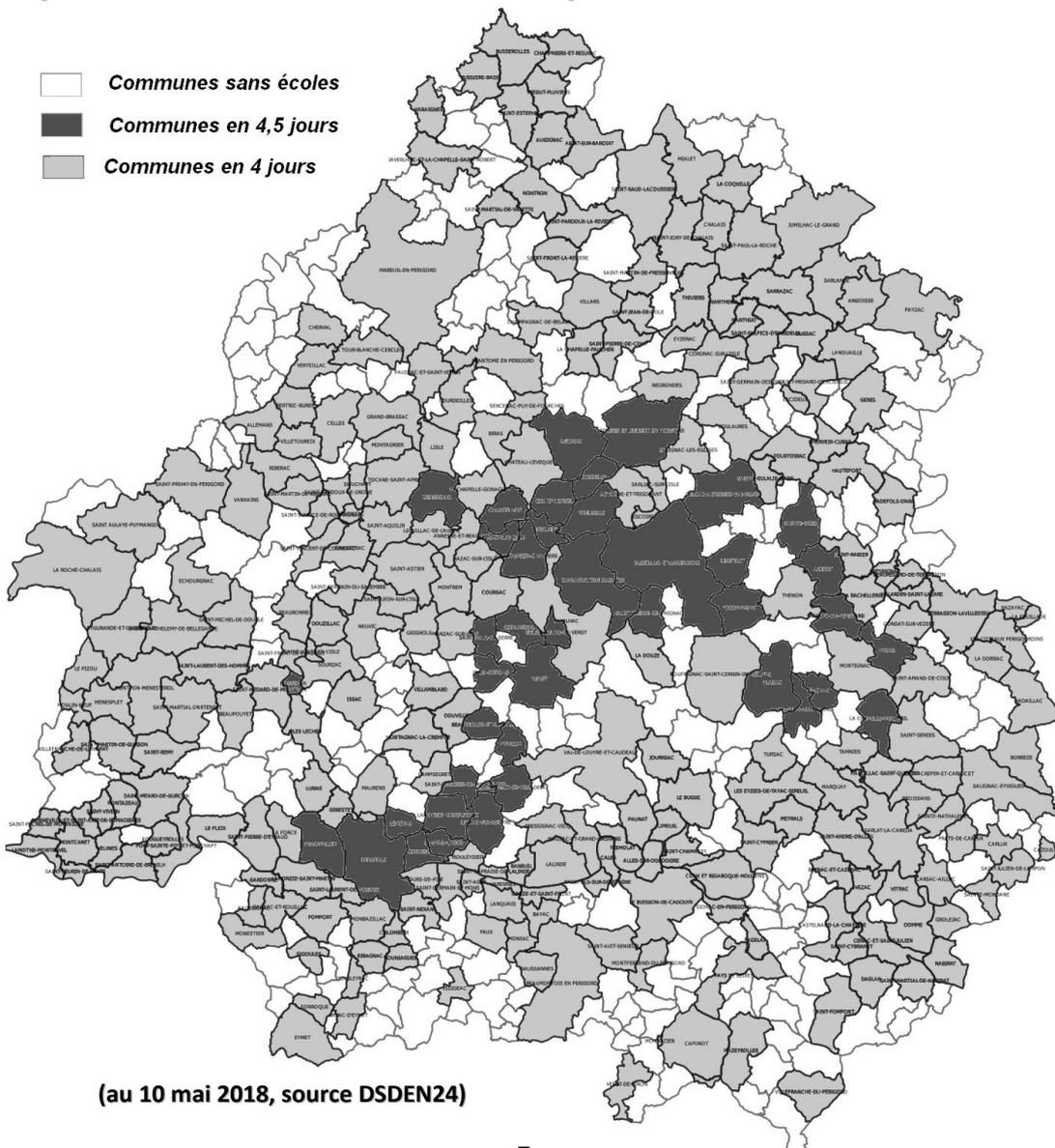
- 51,5 fermetures dont les 4 blocages suivants
 - EYMET Maternelle
 - PERIGUEUX Gour de l'Arche Maternelle
 - PERIGUEUX Le Lys Maternelle
 - ST ASTIER Maternelle
- 44 ouvertures

Le Dasen annoncera ses mesures en CTSD et les proposera au CDEN. Nous voterons contre les mesures de fermeture.

Pour rappel, le tableau ci-contre fait le décompte du nombre de fermetures d'écoles depuis 8 ans.

	FERMETURES D'ÉCOLES	FUSIONS D'ÉCOLES
2010	1- LA ROQUE GAGEAC	
2011		PIEGUT PLOUVIERS
2012	2- LA ROCHEBEAUCOURT ET A	ST LAURENT SUR MANOIRE
2013	3- BOSSET	CENAC ET ST JULIEN
	4- CALVIAC EN PERIGORD	NONTRON
	5- FIRBEIX	SORGES
	6- NANTEUIL AURIAC DE B.	
	7- SALAGNAC	
2014	8- ST PRIEST LES FOUGERES	
2015	9- CHAMPS ROMAIN	BOULAZAC
	10- GOUT ROSSIGNOL	LE PIZOU
	11- LEGUILLAC DE CERCLES	PERIGUEUX
	12- MAUZENS ET MIREMONT	RIBERAC
	13- RAZAC DE SAUSSIGNAC	
	14- ROUFFIGNAC DE SIGOULES	
2016	15- ST ANTOINE D AUBEROCHE	
	16- GREZES	AGONAC
	17- LIGUEUX	BELVERAC
	18- ST CERNIN DE L HERM	BERGERAC
	19- ST FRONT D ALEMP	EXCIDEUIL
	20- ST MICHEL DE VILLADEIX	LA FORCE
	21- STE SABINE BORN	LE BUISSON DE CADOUIN
	22- VALEUIL	PERIGUEUX
	23- VEYRIGNAC	TRELISSAC
2017	24- BIRON	BASSILAC
	25- CHAMPAGNE ET FONTAINE	BERGERAC
	26- LACROPTTE	COULOUNIEUX CHAMIER
	27- MOLIERES	LE BUISSON DE CADOUIN
	28- QUEYSSAC	
	29- QUINSAC	
	30- SORGES ET LIGUEUX EN PGD	
	31- ST MAIME DE PEREYROL	
	32- ST MARTIAL VIVEYROL	
	33- ST ROMAIN ET ST CLEMENT	
	34- ST PAUL LIZONNE	BERGERAC
2018	35- PRESSIGNAC VICQ	SARLAT
	36- CAMPAGNE	
	37- SADILLAC	
	38- CHATRES	
	39- COLY	
	40- MOUZENS	

Rythmes scolaires dans le 1° public à la rentrée 2018



Pétition pour le respect de nos droits : PAS TOUCHE AUX CAP ET CHSCT !

Le gouvernement a présenté aux organisations syndicales représentatives ni plus ni moins qu'un projet de « suppression du paritarisme » afin de faciliter une « déconcentration managériale » de la Fonction publique.

Il envisage une possible disparition des CHSCT (comités hygiène, sécurité, conditions de travail) en les fusionnant avec les CT. La disparition des CHSCT ouvrirait la porte au non respect par les employeurs publics de leurs obligations en matière de santé et sécurité au travail.

Il a l'intention également de supprimer les compétences des représentants des personnels dans les CAP (commissions administratives paritaires) en prévoyant de ne plus les consulter sur :

- les projets de mouvement des personnels
- l'établissement des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement annuels nominatifs
- certaines sanctions disciplinaires

+ intégralité de l'article et pétition sur le site
 <http://24.snuipp.fr/spip.php?article3300>



Rendez-vous salarial : promesse non tenue

Le rendez-vous du 18 juin avec le ministère n'a débouché sur aucune mesure concrète pour améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires. La FSU exprime sa déception et son mécontentement dans un communiqué.

C'était une promesse de campagne faite par Emmanuel Macron : « améliorer le pouvoir d'achat de tous les salariés », mais elle ne concernait manifestement pas les cinq millions d'agents de la Fonction publique, une nouvelle fois oubliés lors d'un rendez-vous salarial du 18 juin qui portait bien mal son nom. A la sortie de ce rendez-vous très attendu, seules quelques mesures de portée limitée ont été proposées (Compte Épargne Temps, aides au logement, indemnités kilométriques...). Aucune avancée significative donc pour compenser les pertes subies ces dernières années, le gel du point d'indice en mai 2017, le report d'un an des mesures PPCR, le rétablissement de la journée de carence et une compensation insuffisante de la CSG.

+ intégralité de l'article sur le site

 <https://www.snuipp.fr/actualites/posts/rendez-vous-salarial-promesse-non-tenue>



Stage sur la question des retraites le 4 octobre 2018

La FSU Dordogne organise un stage sur la question des retraites le 4 octobre 2018 à la bourse du travail de Périgueux.

Avec les exposés de :

- Pierre-Yves Chanu : administrateur C.G.T. de l'agence centrale des organismes de la Sécurité Sociale.
- Daniel Rallet (SNES-FSU) : ancien représentant de la FSU au C.O.R.

Thèmes abordés :

- Les systèmes actuels : illisibles, injustes et compliqués ?
- Une réforme systémique : plus juste ? plus lisible ? plus simple ?
- Quelle position doit prendre la FSU ?
- Quelle intersyndicale construire sur cette question ?

+ intégralité de l'article et inscription sur le site
 <http://24.snuipp.fr/spip.php?article3312>



La France doit respecter le droit d'asile

Alors que la terrible odyssee des 629 migrants recueillis par l'Aquarius s'achève dans le port espagnol de Valence, la FSU s'indigne dans un communiqué de l'attitude du gouvernement français et de sa politique d'asile et d'immigration.

L'association SOS Méditerranée mène, avec son navire humanitaire Aquarius, des opérations de sauvetage de personnes qui ont tenté de fuir la Libye à bord de fragiles canots. Depuis une semaine, 629 rescapés de naufrages, dont des personnes blessées, des femmes enceintes et des enfants, étaient à bord et devaient être débarqués selon les procédures habituelles.

Or, les sauveteurs se sont heurtés au refus des autorités maltaises puis italiennes. Le navire s'est donc trouvé contraint à une longue navigation pour rejoindre le port espagnol de Valence. « Alors que des ports français se trouvent sur le trajet, le gouvernement n'a pas souhaité faire preuve de la plus élémentaire humanité. », dénonce la FSU dans un communiqué daté du 16 juin.

+ intégralité de l'article sur le site

 <https://www.snuipp.fr/actualites/posts/la-france-doit-respecter-le-droit-d-asile>



Prendre sa retraite à la rentrée 2019

Pour l'ensemble des personnels, les demandes de retraite sont désormais à formuler en ligne, et l'imprimé "employeur" est à renvoyer au rectorat pour le 15 octobre 2018.

Le calendrier et les modalités de dépôt des demandes d'admission à la retraite ont été envoyés dans les boîtes des écoles, nous avons repris l'ensemble des informations dans un article.

+ calendrier et modalités à retrouver sur le site
 <http://24.snuipp.fr/spip.php?article3316>



Rentrée Solidaire au Tchad

C'est aux enfants des écoles tchadiennes qu'est dédiée la rentrée 2018 de « Solidarité laïque ». Une collecte de matériel scolaire adossée à un véritable projet d'éducation à la solidarité pour les classes.

+ intégralité de l'article sur le site

 <https://www.snuipp.fr/actualites/posts/rentree-solidaire-au-tchad>

Agenda

Nous y étions :

Mardi 15 mai

- Commission de réforme

Lundi 28 mai

- CDAS
- GT 1^{er} ajustement

Jeudi 14 juin

- Manifestation retraités

Vendredi 15 juin

- Stage militant

Vendredi 22 juin

- CAPD 1^{er} ajustement

Mardi 26 juin

- CTSD

Nous y serons :

Vendredi 29 juin

- CDEN

Lundi 2 juillet

- GT 2^{ème} ajustement

Mercredi 4 juillet

- Accueil nouveaux Pes à l'Espe
- CS de fin d'année

JUIN – JUILLET : dates importantes

- **29 juin** : ajustement de carte scolaire
- **2 juillet** : troisième phase du mouvement (2^{ème} ajustement)
- **Juillet** : poursuite du travail sur les ineat-exeat

Facebook



Programmation des RIS

Un calendrier des Ris sera établi et communiqué dès la rentrée de septembre, nous tenterons de tenir toutes nos Réunion d'informations syndicales de la première période avant les vacances de la Toussaint.

Calendrier scolaire 2018/2019 : Département de la Dordogne

	Ecoles	Collèges, lycées et EREA
Pré-rentrée des enseignants	vendredi 31 août 2018	vendredi 31 août 2018
Retour des élèves	lundi 3 septembre 2018 au matin	lundi 3 septembre 2018 au matin
Vacances de la Toussaint	du vendredi 19 octobre 2018 après la classe au lundi 5 novembre 2018 au matin	du samedi 20 octobre 2018 après la classe au lundi 5 novembre 2018 au matin
Vacances de Noël	du vendredi 21 décembre 2018 après la classe au lundi 7 janvier 2019 au matin	du samedi 22 décembre 2018 après la classe au lundi 7 janvier 2019 au matin
Vacances d'hiver	du vendredi 15 février 2019 après la classe au lundi 4 mars 2019 au matin	du samedi 16 février 2019 après la classe au lundi 4 mars 2019 au matin
Vacances de printemps	du vendredi 12 avril 2019 après la classe au lundi 29 avril 2019 au matin	du samedi 13 avril 2019 après la classe au lundi 29 avril 2019 au matin
Vacances d'été (*)	vendredi 5 juillet 2019 après la classe	samedi 6 juillet 2019 après la classe

N.B. : Les classes vaqueront le vendredi 31 mai 2019 et le samedi 1er juin 2019

A retenir

Voici une liste non exhaustive des opérations administratives traitées par la DSDEN en CAPD ou CTD. Les dates sont données à titre indicatif ; elles peuvent varier d'une année à l'autre.

Liste d'aptitude direction

- Dépôt du dossier (mi-octobre)
- Résultats Capd (janv)

CAFIPEMF

- Dépôt du sujet de mémoire (oct)
- Dépôt dossier d'inscription (nov)

Retraite

- Dépôt du dossier (fin septembre)

Supplément familial de traitement

- Retour du dossier (mi-octobre)

Promotions

- CAPD (nov)
- Accès hors classe (mai-juin)

CAPASH

- Dépôt du dossier (en décembre)
- Résultats Capd (en mars)

Permutations informatisées

- Ouverture du serveur (novembre)
- Résultats (début mars)

Intégrer le 2nd°

- Dépôt du dossier (en janvier)
- Résultats Capn (en juin)

Congés formation professionnelle

- Dépôt du dossier (en février)
- Résultats Capd (en mars)

Temps partiel

- Dépôt du dossier (fin mars)
- Résultats Capd (mai-juin)

Ineat-Exeat

- Dépôt du dossier (fin mai)
- Résultats Capd (mai-juin)

Mouvement

- 1^{ère} phase (mars-avr)
- 2^{ème} phase (avr-mai)
- 3^{ème} phase (mai-juin)

Carte scolaire

- Début janvier (GT)
- Fin mars (CTD-CDEN)

« Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la section - Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant à SNUipp-FSU 24 Bourse du travail-26 rue Bodin-24029-PÉRIGUEUX CEDEX »

SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX CEDEX

Téléphone : 05 53 08 21 25 - courrier : snu24@snuipp.fr - site : <http://24.snuipp.fr/>

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

répondeur téléphonique et courrier électronique hors permanences